



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 28/05/2021

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@mairie-chambery.fr

Challenge mobilité 2020 : la Ville et son CCAS se classent 1er au niveau départemental dans la catégorie des plus de 100 salariés.

Le 22 septembre 2020 s'est déroulé le challenge « Au travail, j'y vais autrement, pour un jour ou tous les jours », un événement à destination des employeurs et salariés d'Auvergne - Rhône - Alpes. A cette occasion, la Ville de Chambéry et son CCAS se sont classés premiers de la catégorie des employeurs de + 100 salariés au niveau départemental et 11ème au niveau régional. Jeudi 27 mai, la Ville de Chambéry s'est vue remettre un vélo : prix décerné pour cette première place en présence d'Aurélie Le Meur, 1ère adjointe chargée des ressources humaines, Isabelle Dunod, adjointe en charge des mobilités et Jimmy Bâabâa, adjoint au maire de Chambéry chargé de la transition écologique.

> Un taux de 52 % de participation et 5 156,50 kilomètres parcourus

Le 22 septembre dernier, les agents de la Ville de Chambéry et du CCAS de Chambéry ont tenté de relever le défi du challenge mobilité pour la 8^{ème} fois, avec un taux de participation de 52% pour cette année. En se rendant au travail en mode doux ou partagés : marche, trottinette, vélo, bus, train, covoiturage..., les agents participants ont parcouru 5 156,50 kilomètres entre leur domicile et leur travail, ce qui correspond à un aller simple pour le Pôle Nord ! A noter : le challenge a eu lieu dans un contexte sanitaire particulier avec beaucoup de télétravailleurs.

> Le challenge « Au travail, j'y vais autrement, pour un jour ou tous les jours »

Le challenge « Au travail, j'y vais autrement, pour un jour ou tous les jours » est un événement à destination des employeurs et salariés d'Auvergne - Rhône - Alpes. L'objectif est de promouvoir les modes de déplacements actifs et partagés, de faire évoluer les usages pour les trajets domicile-travail et de mettre en évidence les liens entre mobilité durable et environnement. Le challenge est relayé localement par l'Agence Ecomobilité.